N°. 70.

Monsieur 20. 9bre. 1752

Vous voudrez bien recevoir, par loccasion de ce porteur, qui est mon parent, et mon eleve, auquel je vous prie de vouloir bien permettre de suivre vos lecons et vos pensements, il a envie de bien faire, à deja fait plusieurs campagnes sur mer; mais il veut se mettre au fait de lanatomie et suivre assidument les cours. Vous voudrez bien aussi, recevoir un fait aussi particulier, je pense, que lon puisse voir.

Une femme dun marechal, demeurant au bourg de marigny; attaquée depuis long temps dune exomphale, fait, il y eu le 16 decembre un an, la lessive, le soir, soupé bien avec de la bouillie de bled noir, la nuit dort tranquillement a son reveil se trouve fort surprise, sans sentir de mal, plusqua son ordinaire, de trouver au moins 4 ou 5 aulnes de ses intestins, tant au costé delle, que sur ses cuisses

ARC 16 d.3 n°89 b1

cuisses, elle reveille son mary, croyant rever, il —
alumé dela chandelle, et demeure consterné, apelle un
chyrurgien du bourg, qui fist son possible pour faire
la reduction de tous ces intestins, voyant quil ny —
pouvoit reussir, il mapela le surlandemain, jemportay
un bistoury herniaire et fis dilatation haut et bas,
et cherchay fort inutilement, le peritoine tout le pyloron le mesen
tere et les intestins etoient contenus dans le sac herniaire,
qui etait presque cartilagineux, je me contentay,
sentant limpossible de reduire tout dans le sac apres un
travaïl deplus dune heure, et demye, je fis la suture
avec la derniere des peines à passer mon eguille.
mes peines se trouverent perdues: car au bout de s.
jours le poinct emporta la piece et ne reussit quen
partie, il resta une ouverture de viron deux doigts de
large, par ou il repassa une portion dintestin, qui est
encor bien considerable, que cette femme supporte
par le moyen dune ecuëlle de bois, et un bendage de
corps, elle ne ressent aucun mal, tient le pied des —
chevaux, pendant que le mary ferre fait 4 lieües
de son pied, et enfin se porte bien, et aussi bien que
si elle neust jamais eu de mal elle est aagée de viron
45 ans. cette observation à paru surprendre tous ceux,
qui lont entendue, jespere avoir lhonneur de vous en
envoyer quelques autres cas qui vient par mon fils,
mais le tems ne me permet pas apresent dy travailler
j’ay lhonneur destre avec le plus profond respect

Monsieur — Votre tres humble et tres obeissant
ce 26e. 9bre 1757. — serviteur

Tossain

Cuir
alun
chyru

A Monsieur

Monsieur Moran
Secretaire perpetuel de
L'accademie Royale de
chyrurgie

A Paris

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE